



Association Ecole et Famille

Réunion du 21 mai 2013 à la Maison Pour Tous  
Groupe d'échanges parents-jeunes-professionnels "l'entrée en 6<sup>ème</sup>"

VERSION DEFINITIVE



#### Personnes présentes :

parent d'élève  
parent d'élève  
parent d'élève  
parent d'élève  
parent d'élève  
parent d'élève  
parent d'élève  
parent d'élève  
parent au collège Paul Eluard 2  
parent au collège Paul Eluard 2  
parent au collège Paul Eluard 2  
parent Paul Eluard 2  
maman  
maman  
parent Paul Eluard 2 et membre du Conseil d'Administration MPT  
parent délégué FCPE au collège Claude Monet  
parent déléguée F.C.P.E. au Collège Lucie Aubrac  
parent au collège Paul Eluard 2, membre du Conseil d'Administration au Collège  
principal adjoint du Collège Claude Monet  
Principale au Collège Lucie Aubrac  
Principal Adjoint au Collège Lucie Aubrac  
Conseillère Principale d'Education au collège Claude Monet  
Directeur à l'école élémentaire Paul Eluard 1  
professeur des écoles à Paul Eluard 2 élémentaire  
professeur des écoles à Paul Eluard 2  
Directrice au Collège Paul Eluard 2, coordinatrice Réseau Réussite Scolaire Aubrac  
directrice de l'école Anatole France, Coordinatrice réseau Eclair du collège C. Monet  
référente jeunesse et accompagnement à la scolarité  
accompagnatrice sociale à la Maison Pour Tous  
Directrice de la Maison Pour Tous à Argenteuil  
parent relais à Ecole et Famille et professeur d'anglais au Collège Eugénie Cotton  
animateur réseau à l'association « Ecole et Famille »

#### Thèmes abordés

- Calendrier des occasions de rencontres CM2-6ème
- Accueil et extraits du tour de présentation
- En dehors de la classe : c'est la « Vie scolaire »
- En travaillant tous ensemble, la 6<sup>ème</sup> va bien se passer
- Absences, retards et punitions : autant de signaux d'alerte, d'appels à échanger entre parents, jeunes et professionnels
- Quand mon enfant a des difficultés pour apprendre : vers qui se tourner ?
- Comment faire avec l'absence d'un enseignant ?
- Et quand on se perd la première semaine ?
- On fait quoi au collège ?
- Mots de la fin

Prochain Groupe d'échanges parents-jeunes-professionnels

à la Maison Pour Tous sur la liaison CM2-6<sup>ème</sup>

- 17 septembre



### Occasions de rencontres liaison CM2-6ème

- Janvier Maison Pour Tous : 29 janvier Gr. d'échanges Parents-Jeunes-Professionnels 1
- Mars  
Avril Collège L. Aubrac : Réunion d'information à destination des parents des écoles de rattachement (dates communiquées par l'école)
- Mai Maison Pour Tous : 21 mai - Gr. d'échanges P-J-P 2  
collège Claude Monet : mercredi 22 mai après : cross cm2 et 6eme/5eme  
Collège Cl. Monet : samedi 25 mai matin «Fête des Arts » ouverte aux parents
- Juin Collège L. Aubrac : 9 juin - « Portes Ouvertes»  
Collèges Claude Monet et Lucie Aubrac : inscriptions administratives
- Sept. Collèges Claude Monet et Lucie Aubrac : Réunions de rentrée
- Octobre Maison Pour Tous : le 17 septembre - Groupe d'échanges P-J-P 3.





### Accueil et extraits du tour de présentation

**K.** : la rencontre de ce soir porte sur le passage du CM2 à la 6<sup>ème</sup>, pour se demander ensemble ce qui change, ce qui continue, répondre à vos inquiétudes et découvrir les nouveaux professionnels qui vont accueillir votre enfant. Trois rencontres se renouvellent chaque année à la maison Pour Tous pour vous accompagner et je me réjouis d'être avec vous ce soir.

**Principale** : j'aime venir sur ces temps de rencontres moins institutionnelles. La parole y est plus facile. Il y a trois temps forts à venir au collège Aubrac pour découvrir le système-collège, désamorcer les craintes : samedi 1<sup>er</sup> juin, 15 juin et fin juin.

**M** : principal adjoint du collège Claude Monnet, responsable des 6èmes et 4èmes. Je vous invite à la « fête des Arts » le 25 mai qui est une occasion de découvrir le collège, la vie du collège, ses activités et les professionnels qui vont accueillir votre enfant.

**S.** : Je suis toujours impressionnée par la qualité de l'écoute des enfants et comment ils nous aident à construire des relations de confiance entre parents et professionnels.

**E.** : je suis Directeur à l'école Paul Eluard 1, j'ai deux enfants scolarisés au Collège Lucie Aubrac.

**Mr** : j'ai une fille scolarisée à Paul Eluard. Mes enfants sont passés au collège Lucie Aubrac. C'est triste de quitter l'école primaire. Paul Eluard, c'est ma maison !

**Une maman** : je suis maman d'un élève de CM2 à Anatole France, je regrette qu'il passe en 6<sup>ème</sup>.

**Une maman** : je suis maman d'une élève scolarisée à Paul Eluard en classe de CM2, ma fille est pressée d'entrer au collège

### En dehors de la classe : c'est la « Vie scolaire »

**N** : le rôle des Conseillers Principaux d'Education a changé depuis que vous étiez enfants. Je dirige une équipe de surveillants qui encadrent vos enfants pendant les temps hors la classe, les temps sur la « vie scolaire ». Par exemple, cela peut être des temps d'études encadrés par des assistants d'éducation et assistants pédagogiques. Le carnet de correspondance, c'est l'outil principal de communication entre vous et le collège. Par exemple, pour l'absence d'un professeur, à la page 7, nous inscrivons les absences des professeurs. A la dernière page du carnet de correspondance : l'autorisation parentale de sortie.

Au bureau de la « Vie scolaire », les élèves peuvent aussi accéder au cahier de rendez-vous avec l'infirmière. C'est la même pour les deux collèges. Si votre enfant est absent, le CPE téléphone aux parents.

**Un papa** : Et si on est loin et que l'on travaille ?

**N.** : nous vous demandons de nous laisser vos différents numéros de téléphone et la personne à contacter en cas d'urgence.

**K.** : c'est sur la première page du carnet de correspondance

**M** : Merci d'actualiser vos numéros de téléphone quand vous en changez.

**S** : Et si on perd son carnet de correspondance ?

**N.** : Il est possible d'en racheter un. Les élèves l'ont souvent dans les mains, pour entrer dans le collège...

**Une jeune** : quand on est demi-pensionnaire, si un professeur est absent, on mange et on s'en va ?

**N.:** vous êtes orientés en salle de permanence.



« En travaillant tous ensemble, la 6<sup>ème</sup> va bien se passer »

**Un élève** : pages 12 et 13 du carnet, on lit les « rappels à l'ordre ».

**Mr** : il s'agit d'un code, cela vous donne une vision de comment se passe la discipline en classe. Pour les parents, c'est un repère du comportement de leur enfant en classe et un outil de liaison.

**K.** : à Lucie Aubrac, vous trouverez une « page de suivi ». Plus il y a de croix, plus la situation est problématique

**Mme ou Mr** : cela correspond au tableau de comportement. La différence peut-être, c'est que l'on voit les parents à la sortie de l'école. Il faut regarder le carnet de correspondance tous les jours, comme le cahier de correspondance à l'école élémentaire.

**Une maman** : mais à l'école primaire on se voit sur le pas de la porte.....

**C.** : au collège, l'accès est plus difficile mais tous les parents sont les bienvenus.

**L.** : lorsque vous avez rendez-vous au collège, il est toujours important de passer par la loge et de dire avec qui vous avez rendez-vous.

**P.** : et si on n'ose pas ?

**Une maman** : on reste dans sa bulle... on peut se faire accompagner par un parent délégué FCPE...

**S.** : en septembre on donnera la liste des numéros de téléphone des parents délégués.

**A.** : pour les parents, ce n'est pas évident car il n'y a plus de contacts comme en primaire, il faut suivre le carnet. Quand il y a un problème, on est toujours contacté. L'informatique a amélioré les choses.

**Mr** : on travaille tous ensemble, il faut nous prévenir d'une absence. La scolarité en 6<sup>ème</sup> va bien se passer, elle se passe bien dans 95% des cas. Servez-vous de ce carnet. Vous avez des fédérations de parents d'élèves présentes dans chaque collège, il faut travailler avec eux. Aux réunions, 80% à 90% de parents sont présents, tous les élèves ne sont pas à 18/20 mais le but c'est qu'on les accompagne à faire au mieux.

Absences, retards et punitions : autant de signaux d'alerte, d'appels à échanger entre Parents, jeune et professionnels

**Un élève** : et si on a plein d'absences ? On va être renvoyé ?

**N.** : On va discuter et comprendre, si ce sont des absences pour maladie : c'est O.K.

**Mr** : Et pour les retards ?

**L.** : les retards sont tolérés jusqu'à 10 minutes pour éviter des problèmes mais cela reste un retard. Au deuxième retard de moins de 10 mn, il y a une sanction. Le premier principe, c'est d'être à l'heure. Après 10 minutes de retard, l'élève va en permanence et il est noté absent. C'est pareil au Collège Claude Monet.

**Une maman** : pour les heures de colle en fin journée, est-ce que l'on est averti ?

**Un élève de 6<sup>ème</sup>** : avec Monsieur L....., à partir de trois croix, on copie le règlement.

**N.** : il existe différents types de punitions :

- une colle
- une exclusion
- une punition

Quand un élève est « collé », c'est noté dans le carnet (pour le collège Claude Monet, c'est noté dans les pages vertes). Les élèves peuvent être collés le mercredi après-midi aussi.

**Mr** : quand on retient un enfant le jour même, on appelle les parents de suite. Après 15 à 20 minutes de retard à la maison, si vous êtes inquiets, appelez le collège, théoriquement, on ne doit pas avoir de retard à la sortie des classes.



### Quand mon enfant a des difficultés pour apprendre : vers qui se tourner ?

**P.** : quand il y a un problème dans une matière ?

**L.** : il n'y a pas d' « études » au collège, il y a un accompagnement éducatif organisé sur la base du volontariat des professeurs. Pour l'aide aux devoirs, la priorité ce sont les élèves de 6<sup>ème</sup>.

**P.** : A qui on le demande ?

**Mr** : Au professeur principal, c'est votre principal interlocuteur : il ne faut pas hésiter à aller le voir.

**L.** : au collège Aubrac, nous sommes organisés avec deux professeurs principaux par classe.

**P.** : Quand peut-on rencontrer le professeur principal ?

**Une maman** : il y a une réunion parents-professeurs en début d'année et après on les retrouve lors de la remise des bulletins, on les voit en individuel : c'est plus facile car on a environ 15 minutes. C'est possible à d'autres moments : on met un mot sur le carnet.

**L.** : les inscriptions à l'accompagnement à la scolarité de la MPT se font en septembre par entretien. Cela donne accès à deux soirs d'accompagnement à la scolarité et des ateliers spécifiques : sport, musique. Un accompagnement spécifique est prévu pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

**M.** : on croise les inscriptions à l'accompagnement éducatif avec la Maison Pour Tous et Valdocco pour un égal accès de tous les élèves au soutien scolaire. Attention de ne pas empiler les heures de soutien pour que ce temps reste utile à vos enfants.

**Une maman** : les 6èmes travaillent seuls ou en groupe de collégiens plus âgés ?

**L.** : Nous constituons un groupe de 6èmes pour un appui méthodologique. Il est possible de taper à toutes les portes, mais tous les soirs, c'est trop lourd, il faut favoriser les temps de respiration, le sport...

### Comment faire avec l'absence d'un enseignant ?

**L.** : c'est différent à l'école primaire et au collège. Quand il y a des absences à l'école primaire : les enfants sont répartis dans d'autres classes. Mais au collège c'est différent, en cas d'absence d'un professeur, celui-ci n'est pas remplacé et les élèves vont en permanence. Quand un professeur a une absence inférieure à 15 jours, on ne peut pas obtenir de remplacement.

**Une maman** : comment récupérer le travail non fait ?

**Mr** : le travail peut être mis à disposition sur l'Environnement Numérique de Travail du collège. Chaque utilisateur a un identifiant et un mot de passe. Vous y trouverez énormément d'informations mises à jour dans la journée et notamment : l'emploi du temps de votre enfant, les absences prévues des professeurs.

**S.** : c'est également marqué sur le carnet de liaison.



Et quand on se perd la première semaine ?

Un collégien : quand on se perd la 1<sup>ère</sup> semaine ?

L. : on est très tolérant au début, on fait attention aux classes de 6èmes. On sait que ce n'est pas évident. Dans ce cas, les élèves ne sont pas punis.

On fait quoi au collège ?

Un élève : on fait quoi en permanence ?

L. : on travaille, on peut choisir d'aller au CDI.

Un élève : qu'est-ce qui se passe pendant l'heure de colle ?

L. : on fait le travail qui est à faire et quand c'est avec un professeur, c'est le professeur qui décide.

P. : quelles sont les différentes matières ?

Un élève : il y a des mathématiques, du français, de l'anglais, de l'histoire, de l'EPS, de la technologie, des SVT, des arts plastiques et de l'éducation musicale.

L. : il y a des cours d'EPS et des accompagnements à la scolarité les mercredis après-midi. Les différents domaines dépendent des professeurs.

Mots de la fin

Ces réunions sont très importantes, de répondre à nos questions

La réunion a répondu à nos questions, nos attentes, nos peurs

Merci de venir dire aux professionnels comment votre rentrée s'est passée le 17 septembre prochain à la Maison Pour Tous

